

dates. M. Dupin fut d'avis que Louis-Philippe devait se borner à accuser au roi la réception de sa dépêche ; cet avis fut adopté.

L'inspiration malheureuse qui avait porté Charles X à sanctionner ainsi l'œuvre de la révolution, l'entraîna presque immédiatement à une mesure plus impolitique encore, et que rien ne motivait. Ce fut son abdication. Il exhorta également le Dauphin à renoncer à ses droits au trône en faveur du duc de Bordeaux. Ce prince, qui ne partageait ni l'abattement de son père ni sa foi généreuse dans la sincérité du duc d'Orléans, ne se décida qu'avec peine à cet acte de déférence. Cette double résolution fut consignée dans une lettre adressée le 2 août au duc d'Orléans, que le roi chargeait de faire proclamer l'avènement du jeune prince sous le nom de *Henri V*.

Le général Latour-Foissac, porteur de cette dépêche, ne put être admis auprès de Louis-Philippe. Il obtint une audience de la princesse Marie-Amélie, qui lut avec attendrissement une lettre que lui écrivait le jeune duc de Bordeaux ; puis, sans s'expliquer autrement sur les projets du prince, elle se borna à dire que son mari était un honnête homme, et que la famille royale pouvait compter sur lui. Le duc d'Orléans fit déposer l'acte d'abdication de Charles X à la Chambre des pairs, et consulta son conseil privé sur la réponse qu'il devait y faire. On lui représenta qu'il importait que cette réponse fût conçue dans le sens d'une rupture absolue avec la cause de la branche aînée, et M. Dupin se chargea de la rédiger en ces termes. Mais, au moment de placer la dépêche sous son enveloppe, Louis-Philippe passa dans l'appartement voisin, sous prétexte de consulter la duchesse d'Orléans ; il profita de cette disparition pour substituer une lettre fidèle et respectueuse à la rude et sèche missive de son conseiller.

Charles X était entouré à Rambouillet d'une armée impo-